

# Service Juridique

## COMMENT OPÈRE LE SERVICE ?

### DEMANDE

Contactez l'assistant social ou le coordinateur de soins du centre des brûlés qui connaît votre dossier. À votre requête, celui-ci introduira une demande auprès de la Fondation Belge des Brûlures.

### EXAMEN

Cette demande sera transmise au service juridique qui examinera dans un premier temps si le dossier contient suffisamment d'éléments pour recommander une procédure juridique.

### TRAITEMENT

L'avocat du service juridique reprend le dossier pour le règlement juridique. Le secret médical et la vie privée sont toujours garantis pendant ce traitement.

# Contact

## CONSERVEZ CE DÉPLIANT.

Si, en quittant l'hôpital, vous avez l'impression d'avoir besoin d'un conseil juridique pour faire valoir vos droits ou ceux des membres de votre famille, **N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER:**

Cachet avec coordonnées de  
l'assistant social /coordinateur de soins  
du centre de grands brûlés

Vous pouvez aussi **CONTACTER DIRECTEMENT** la Fondation en envoyant une lettre ou un message à:

**Fondation Belge des Brûlures**  
**Service juridique**  
**Rue Frans Landrain, 43**  
**1970 Wezembeek-Oppem**  
**[servicejuridique@brulures.be](mailto:servicejuridique@brulures.be)**



## Conseil Juridique

Pour les victimes de brûlures

### VOTRE DROIT À LA VIE: NOTRE PRÉOCCUPATION

La Fondation Belge des Brûlures veut aider **LES VICTIMES DE BRÛLURES** à reprendre leur vie en mains.

Dans certains cas, il peut s'avérer difficile de défendre ses **DROITS**. C'est pourquoi, la Fondation a créé un **SERVICE JURIDIQUE** afin d'aider les victimes de brûlures à dans leurs problèmes juridiques.

# Un accident arrive rarement seul

Les brûlures laissent souvent des cicatrices visibles et invisibles.

Il arrive parfois que l'accident entraîne **D'AUTRES PRÉJUDICES** pour la victime ou sa famille:

- traitements et soins onéreux
- problèmes professionnels
- perte d'un emploi
- chances de promotion qui disparaissent en fumée
- problèmes scolaires ou d'étude
- changement d'orientation scolaire
- transport vers le travail ou l'école
- adaptation de la maison ou de la voiture
- etc...

## Service Juridique

### MISSION

Le service juridique créé à cet effet a pour but d'offrir assistance et accompagnement juridiques aux victimes de brûlures et à leurs familles.

Ce conseil juridique est fourni pour défendre vos intérêts en tant que victime de brûlures dans vos contacts avec les compagnies d'assurances, les organisations, les employeurs, les écoles ou les autres parties concernées en vous accompagnant le cas échéant dans une procédure en justice.

### COMPOSITION:

Ce service est composé de professeurs, d'avocats, médecins et de paramédicaux. Selon les caractéristiques spécifiques du dossier en cause, il peut faire appel à d'autres spécialistes.

## Service Juridique

### ESTIMATION DES PRÉJUDICES PAR EXPERTS

- Grâce à un **CONSEIL MÉDICAL PROFESSIONNEL**, les lésions, leur évolution et leur impact sur votre fonctionnement futur peuvent être établies correctement.
- **DES SPÉCIALISTES PARAMÉDICAUX, EN MATIÈRE PSYCHOLOGIQUES ET SOCIALES** peuvent aider à donner une idée des traitements prévus et des frais engendrés.
- En faisant appel à **DES EXPERTS EXTERNES**, le dossier peut être complété à l'égard des conséquences engendrées pour l'exercice d'une profession, le suivi des études, etc.

Comment faire valoir vos droits à une vie normale, sur le plan financier également ?

### UNE ESTIMATION CORRECTE

- des préjudices subis
- des préjudices futurs à attendre